

UN ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR



Le 16 décembre 2010 à 19h00
Parc EANA (Gruchet-le-Valasse)

TROPHÉES

DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dossier de **presse**

**Remise des Trophées
du développement durable 2010-2011**

**« Des acteurs économiques
pour des réussites sociales
et environnementales »**

Avec le soutien de :



En partenariat avec :



Partenaire média :



Avec le concours de :





TROPHÉES DU DÉVELOPPEMENT D U R A B L E

Dossier de **presse**

Remise des Trophées du développement durable 2010-2011
« **Des acteurs économiques
pour des réussites sociales et environnementales** »

Le 16 décembre 2010 à 19h00
Parc EANA (Gruchet-le-Valasse)

SOMMAIRE

-  Les Trophées du développement durable p. 3
-  Le calendrier 2010-2011 p. 4
-  Les conditions de sélection des quinze participants p. 5
-  La remise des prix p. 6
-  Les organisateurs et partenaires p. 7
-  ANNEXES :
Présentation détaillée des quinze participants p. 9 à 45

CONTACT PRESSE :

Sonia Boussad

Communauté de communes
Caux vallée de Seine / Parc EANA

Tél. : 02 32 84 41 56 (LD)

Fax : 02 32 84 40 41

s.boussad@cauxseine.fr



Les Trophées du développement durable

Chaque jour, de nombreuses innovations et bonnes pratiques ouvrent la voie d'un nouveau modèle économique où croissance et développement durable ne sont plus antinomiques. Ils font désormais partie du langage de l'entreprise.

Un peu d'audace, une note d'inventivité ou d'avant-gardisme suffisent souvent à porter un autre regard sur l'avenir. . .

Pourtant, ces initiatives innovantes et bonnes pratiques sont encore peu ou pas valorisées et restent trop souvent méconnues du grand public.

C'est pourquoi, pour la 4^e année, l'association GRANddE, le Parc EANA, l'ADEME et le SGAR, organisent la remise des Trophées du développement durable - **jeudi 16 décembre 2010 au Parc EANA (Gruchet-le-Valasse) à 19h00** - afin de récompenser, valoriser et promouvoir les démarches innovantes et bonnes pratiques en matière de développement durable.

Quinze structures sélectionnées au sein des catégories socio-économiques ci-dessous, concourent à cette édition 2010-2011 :

- **Très Petites Entreprises (TPE – moins de 10 salariés)**
 - > DVI LABO > LE MOULIN D'AUGUSTE > MON EX TEL
- **Petites et Moyennes Entreprises (PME – de 10 à 250 salariés)**
 - > SARL PATRICE ANGER > SNCD > TCC SAS > UNIFER
- **Grandes Entreprises (plus de 250 salariés)**
 - > CHEVRON ORONITE > KINNARPS > PALETTES GESTION SERVICES (PGS)
 - > QUILLE
- **Milieus Institutionnels et Associatifs**
 - > CAPEB EURE > ENVIE BOUCLES DE SEINE > FIMALIN > ICIAD

NOUVEAUTE 2010-2011 : les catégories TPE et PME entrent en jeu !

Les Trophées du développement durable ont pour objectifs de :

- valoriser et dynamiser l'initiative,
- récompenser et promouvoir les actions les plus exemplaires,
- mettre en valeur le goût de l'initiative et de l'innovation,
- favoriser la diffusion et le développement des « bonnes pratiques ».

Parmi les quinze structures sélectionnées, quatre d'entre elles se verront décerner un prix lors de la cérémonie du 16 décembre prochain.

Le calendrier 2010-2011

Jusqu'à
mi-octobre

- Repérage des initiatives exemplaires
- Visites des organisations candidates ou pressenties
- Elaboration des dossiers pour le jury

décembre

Cérémonie de remise
des Trophées,
au Parc EANA

Jusqu'au
1^{er} avril

Préparation du matériel d'exposition

avril

Inauguration de l'exposition
dans le pavillon des innovations
du Parc EANA



Les conditions de sélection des quinze structures

La participation aux Trophées du développement durable est ouverte à tout porteur de projet, sans distinction géographique et elle est gratuite.

Innovations ou bonnes pratiques, toutes les démarches vertueuses en faveur du développement durable peuvent concourir pour les Trophées du développement durable. Le jury, constitué de personnalités issues du monde économique, de collectivités et d'associations normandes, étudie les dossiers de candidature en tenant compte des apports et des engagements de l'entreprise dans les trois piliers du développement durable : économique, sociétal/social et environnemental.

Le réalisme financier, juridique, économique du projet est pris en compte dans la sélection des projets présentés.

Plus concrètement, il peut s'agir de l'intégration d'une nouvelle technologie, de la mise au point d'un nouveau procédé ou d'un nouveau produit, d'une évolution organisationnelle ou managériale, d'une initiative sociale, d'une amélioration terrain, d'une forte implication spécifique sur le territoire de l'entreprise, en lien avec les problématiques du développement durable.



La remise des prix

Rémi Caron,

Préfet de la région Haute-Normandie

Jean-Michel Thouvignon

Président du réseau GRANddE, développement durable en entreprise

Jean-Claude Weiss,

Président de la Communauté de communes Caux vallée de Seine,
Président du Parc Eana

Frédéric Guillot,

Directeur Régional de l'ADEME Haute-Normandie

**ont le plaisir de vous convier à la remise
des Trophées du développement durable,
le jeudi 16 décembre 2010 à 19h00,
au Parc EANA**

Gruchet-le-Valasse (salon Reine Mathilde).

La remise des Trophées sera suivie d'un cocktail dînatoire dans l'Abbaye.

Les quinze structures participant aux Trophées du développement durable bénéficieront :

- d'une année d'exposition au Pavillon des Innovations du Parc EANA à partir d'avril 2011,
- d'une vidéo valorisant la bonne pratique de leur structure.

Les quatre lauréats seront récompensés ainsi :

- Trophée des Très Petites Entreprises : un prix financier,
- Trophée des Petites et Moyennes Entreprises : une action de marketing direct,
- Trophée des Grandes Entreprises : remise d'un prix,
- Trophée des Institutions et Associations : remise d'un prix.

Les organisateurs et partenaires

Un événement organisé par :



Avec le soutien de :



En partenariat avec :



Partenaire média :



Avec le concours de :





TROPHÉES
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE



ANNEXES

Présentation détaillée des quinze participants



Catégorie Très Petites Entreprises (moins de 10 salariés) :

DVI LABO

Fiche signalétique :

- Gérant : Monsieur Francis VIEZ
- Effectifs : 8 salariés
- Structure juridique : SARL au capital de 60 000 €
- Début d'activité : février 2004, implanté à Bernay depuis janvier 2006
- Coordonnées : 2 rue du Commandant Malrait - 27300 Bernay

Bonne(s) pratique(s) / innovation(s) retenue(s) pour les Trophées du développement durable 2010 :

DVI LABO conçoit et propose des peintures « bio-sourcées » : utilisation de matières premières végétales, biodégradables et non toxiques (contrairement aux peintures solvantées, polluantes et souvent à forte toxicité).

Ce projet de « chimie verte » a été initié en 2005, consécutivement à l'évolution de la réglementation en matière de peinture (de nombreuses directives européennes sont venues « bouleverser » les compositions des peintures, au niveau de la formulation aqueuse par exemple).

L'objectif de Monsieur Viez est de mener une démarche globale développement durable (sur la notion de « bio sourcé(e) ») de la conception au produit fini.

Ces nouvelles peintures bio-sourcées cumulent plusieurs avantages :

- toxicité nulle (impact nul en matière de santé),
- peinture d'origine végétale et biodégradable,
- fabrication deux fois moins énergivore,
- peintures performantes (répondant aux critères ecolabel),
- impact économique faible (malgré la différence actuelle de coût, cela a peu d'impact sur le coût global d'un chantier composé à 85 % de coût de MO – les 15 % revenant aux fournitures avec un petit volume consacré à la peinture).



Engagement(s) dans les 3 piliers du développement durable (sociétal, environnemental, économique) :

Aujourd'hui et demain. . .

- DVI LABO, en anticipant les contraintes réglementaires, a ainsi orienté son activité toute entière vers la bonne pratique environnementale, de la conception au produit fini (performance, écologie et économie) : usage de matières premières renouvelables, moindre dépendance aux énergies fossiles, réduction de la consommation d'énergie dans le processus de fabrication, etc.
- L'entreprise travaille en amont sur des résines dont elle est propriétaire. Elle étend sa démarche par des travaux d'analyses complémentaires concernant les colorants biosourcés et/ou minéraux, les huiles de bois (THAL) ;
- Le laboratoire est pilote et collabore avec plusieurs organisations professionnelles dont la FFB (Fédération Française du Bâtiment), et l'UPPF (Union Professionnelle Peintures Finitions). Une démarche est également engagée auprès du COFRAC ;
- DVI LABO fait partie de deux pôles de compétitivité : MAUD (Matériaux et Applications pour une Utilisation Durable) et ADVENCITY (le pôle de compétitivité de la ville durable et des écotechnologies urbaines).
- L'entreprise est membre de l'AFTPVA (Association Française des Techniciens de Peinture, Vernis, Encres, Adhésifs) ;
- DVI LABO souhaite former, dans chaque entreprise cliente, un collaborateur sensibilisé à ces techniques (éco sensibilisation des collaborateurs, travail de précaution. . .) ;
- L'entreprise souhaite dresser un bilan énergétique des locaux ;
- DVI Labo est « Jeune entreprise innovante » éligible au crédit impôt recherche ;
- Sur le plan social et organisationnel : un accord d'intéressement est déposé à la DDTEFP, le temps de travail hebdomadaire est de 35 heures (+ convention collective de la Chimie), des sessions de formation pour les équipes sont dispensées in-situ (techniques, linguistiques. . .), etc.

Catégorie Très Petites Entreprises (moins de 10 salariés) :

LE MOULIN D'AUGUSTE

Fiche signalétique :

- Président : Monsieur Sébastien Dutacq
- Effectifs : 9
- Structure juridique : SAS
- Coordonnées : 32 rue Dumont – BP 323 – 27703 Les Andelys

Bonne(s) pratique(s) / innovation(s) retenue(s) pour les Trophées du développement durable 2010 :

Plus que centenaire, le Moulin d'Auguste fabrique des farines de toutes sortes, destinées aux professionnels et aux particuliers.

L'entreprise est engagée dans le programme d'Accompagnement individualisé au développement durable en entreprise (AlddE), actuellement en cours.

Elle réalise une « charte développement durable » basée sur les valeurs, les bonnes pratiques et les engagements de son entreprise.

Dépasser les bonnes intentions en structurant et en communiquant sa démarche de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) filière et plus largement accompagner la profession vers l'excellence et transmettre des valeurs, tel est l'objectif que s'est fixé cette structure.

Le Moulin d'Auguste s'engage vis-à-vis :

- des acteurs de la filière amont et aval (les faire adhérer, les informer, impulser des partenariats. . .),
- des salariés (mettre en avant le rôle des chauffeurs, la proximité, la relation vers le territoire, les consommateurs. . .),
- des artisans (diminuer l'usage de sacs (trop coûteux) et favoriser les silos, pénibilité pour les manipuler, rechercher la proximité, etc.).

Engagement(s) dans les 3 piliers du développement durable (sociétal, environnemental, économique) :

Aujourd'hui et demain. . .

- Le Moulin d'Auguste s'engage et promeut une démarche dite de « circuits courts », de l'approvisionnement à la revente.
Il recherche systématiquement des blés proches (culture locale) et des matières premières cultivées selon les règles de l'agriculture raisonnée.
La commercialisation est également de proximité (rayon de 150 kilomètres maximum).
Une démarche qui encourage clairement la production locale, renforce la traçabilité des produits, diminue la distance des déplacements pour les acheminements de la marchandise (et par là même les émissions de CO2 ainsi que les coûts liés au transport).

- Le Moulin d'Auguste a la volonté d'étendre sa démarche RSE filière, en définissant auprès de plusieurs organismes stockeurs, le type de blés sélectionnés de façon à « impulser la commande » auprès du céréalier local (ce procédé assure au moulin une sûreté d'approvisionnement sur des variétés prédéfinies et garantit une visibilité à l'agriculteur qui est presque certain d'écouler sa production).

Ce travail important sur l'identification de la chaîne de production, avec ce principe sous-tendu de commandes, offre à toute la filière une vraie visibilité. Un mode de fonctionnement qui s'avère idéal pour pérenniser les activités de tous dans un contexte de forte volatilité des matières premières alimentaires.

Le Moulin d'Auguste, au-delà de sa propre implication, invite et entraîne également ses partenaires « à mieux faire ». Il a impulsé, via un GIE (qui regroupe 5 moulins), le recrutement d'un boulanger conseil salarié : formateur intervenant chez les boulangers clients de l'entreprise pour fabriquer les pains avec le matériel du client selon la nature des produits, etc.

Il s'agit d'une démarche sur mesure offerte aux clients artisans ;
- L'entreprise organise et finance des stages au CFA du Val de Reuil pour les boulangers (recettes, produits) et leurs conjoint(e)s depuis 2003 ;
- La structure organise, annuellement, des journées de formation pour informer les clients ;
- Dans un souci de rationalisation des déplacements (tournées), de diminution des risques d'accidents du travail etc., le Moulin d'Auguste investit dans son parc de véhicules (ex : au format compact, véhicule de 12 tonnes, équipé d'un hayon hydraulique > prévention des troubles musculo-squelettiques, aux normes Euro 5).

Le Moulin d'Auguste est également équipé d'un logiciel de gestion des cartes permettant une analyse précise des transports, trajets et consommations ;
- L'entreprise collabore étroitement avec l'ARACT (prévention des troubles musculo-squelettiques au sein de ses équipes) ;
- le Moulin d'Auguste est adhérent volontaire au plan de surveillance alimentaire et campagne annuelle d'analyse des farines (toujours négatif) ;
- La structure a également investi matériellement entre 2006 et 2009 (ex : le Moulin d'Auguste fonctionne à l'énergie électrique, il dispose de containers spécifiques pour le triage, le retraitement de déchets etc.) ;
- L'entreprise ne génère que peu de nuisances :

 - pas de rejets polluants/pas de fumées : l'entreprise ne dégage que de l'air filtré,
 - limite les nuisances sonores : le Moulin ne fonctionne désormais que le jour.
- En 2003, l'entreprise a souscrit auprès d'EDF un contrat incluant une option « kWh équilibre » à hauteur de 21 % témoignant ainsi de l'engagement du Moulin d'Auguste en faveur du développement durable.

Catégorie Très Petites Entreprises (moins de 10 salariés) :

MON EX TEL

Fiche signalétique :

- Directeur Développement & Co-fondateur : Benoit Varin
- Effectifs : 15
- Structure juridique : SAS
- Début d'activité : mai 2009
- Coordonnées : 27 rue Raymond Lefevre - 94250 GENTILLY

Bonne(s) pratique(s) / innovation(s) retenue(s) pour les Trophées du développement durable 2010 :

La société Mon Ex Tel propose un service qui permet de soutenir une association caritative en se « débarrassant » de son ancien téléphone mobile.

Partant du principe qu'un abonné change en moyenne de téléphone portable tous les 18 mois et du volume important d'anciens téléphones « tapis au fond des tiroirs » évalué à 10 millions de terminaux, les fondateurs de Mon Ex Tel ont imaginé une fin utile à ces équipements, en s'appuyant sur un « modèle de vitrine économique », alliant performance économique et développement durable.

Ou comment revaloriser un déchet tout en participant à une action caritative. . .

Processus de reprise en trois étapes pour le client/donateur :

1. Rechercher la valeur de son téléphone via le site Internet Mon Ex Tel et l'argus innovant proposé par Mon ExTel,
2. Choisir l'association qu'il désire soutenir (Mon Ex Tel reverse la valeur du téléphone à l'association choisie et chaque client/donateur reçoit un e-mail de confirmation de ce don),
3. Envoyer son téléphone gratuitement par la Poste (tous les téléphones sont repris quel que soit leur état).

L'entreprise fonctionne grâce à un système d'e-commerce permettant une reprise inversée par internet de matériel électronique usagé (mobiles).

La reprise, le recyclage et la revente de téléphone mobile en sont les maîtres-mots.

Trois procédés de collecte :

- mon Ex Tel particulier via Internet (reprise et rachat),
- mon Ex Tel pro (pour les entreprises soucieuses de recycler leurs téléphones professionnels moyennant le versement d'un chèque à l'association de leur choix),
- mon Ex Tel club (pour les boutiques : logiciel pour les commerciaux qui peuvent se connecter sur une application de reprise de téléphone. Système de cote argus) – une des références est BOUYGUES TELECOM.

L'entreprise traite environ 5000 téléphones par mois sur deux sites principaux : Poitou-Charentes (produits très haut de gamme) et Bapeaume-lès-Rouen au sein d'un ESAT (moyenne gamme).

La revente des téléphones par Mon Ex Tel est assurée auprès de revendeurs.

La « recommercialisation » s'effectue autour de 4 zones géographiques :

- 10 boutiques partenaires en France métropolitaine et Outre-mer,
- Afrique du Nord,
- Afrique Noire (Sénégal, Mali),
- Hong Kong et Dubaï.

Engagement(s) dans les 3 piliers du développement durable (sociétal, environnemental, économique) :

Aujourd'hui et demain. . .

- Mon Ex Tel aide à la collecte de fonds en vue de financer des actions caritatives (ONG internationale, association locale. . .) tout en participant à la préservation de l'environnement. La fabrication d'un téléphone mobile est énergivore, fait appel à l'emploi de nombreuses matières premières dont certaines sont rares (ex : cuivre, or, argent. . .). Mon Ex Tel, par sa démarche, participe indirectement à la préservation des ressources naturelles et énergétiques de la planète, en favorisant le recyclage et le réemploi. L'activité de Mon Ex Tel s'intègre entièrement à la stratégie de gestion des produits en fin de vie dite des « 3Rs » (réduire le nombre des déchets, favoriser le réemploi des produits, et enfin, faciliter leur recyclage). Cette stratégie est privilégiée par les directives européennes DEEE concernées qui demandent de « promouvoir le réemploi des produits et les activités de préparation en vue du réemploi, notamment en encourageant la mise en place et le soutien de réseaux de réemploi et de réparation » ;
- L'entreprise entretient un partenariat étroit avec un Etablissement de Service et d'Aide par le Travail (ESAT) à Rouen - Les Ateliers du Cailly - pour le soutien, l'insertion professionnelle et sociale de personnes en situation de handicap ;
- Mon Ex Tel mène plusieurs actions de développement durable sur le plan social et organisationnel : reporting régulier avec les équipes (15 collaborateurs), entretien annuel d'évaluation et rencontres mensuelles, « Mon Ex week » (présentation des objectifs et résultats de chacun), réunions régulières, prise en charge des cartes VELIB, déjeuners préparés et partagés en interne en équipes, etc.

Catégorie Petites et Moyennes Entreprises

(de 10 à 250 salariés) :

PATRICE ANGER

Fiche signalétique :

- Gérant : M. Patrice Anger
- Effectifs : 16 productifs
- Structure juridique : SARL
- Début d'activité : 1^{er} Juillet 1985
- Coordonnées : 104 rue du Château d'Eau – 76730 AVREMESNIL

Bonne(s) pratique(s) / innovation(s) retenue(s) pour les Trophées du développement durable 2010 :

Entreprise familiale fondée en 1750, la SARL Patrice Anger est spécialisée dans la fabrication de charpentes et la menuiserie (ex : maisons à ossature en bois, habillage en bois des façades et isolation par l'extérieur, escaliers, parquets, etc.).

Sa clientèle est majoritairement constituée de particuliers.

L'entreprise a mis en place une démarche pour limiter l'impact de son activité sur l'environnement. Des achats de bois PEFC, FSC ou non traités puis, en fin de fabrication par bain dans un bac de traitement pour permettre la revalorisation des chutes et copeaux et parfaire la qualité du traitement. L'ensemble des déchets des autres activités de l'entreprise sont triés et font l'objet d'un suivi de mise en décharge contrôlé.



Engagement(s) dans les 3 piliers du développement durable (sociétal, environnemental, économique) :

Aujourd'hui et demain. . .

- La SARL Patrice Anger est une structure :
 - certifiée PEFC (Pan European Forest Certification – programme de certification forestière européen) depuis 2 ans (politique d'achat PEFC depuis + de 4 ans. . .),
 - agréée Charpente 21 depuis 2005,
 - engagée dans un bilan carbone,
 - positionnée sur le créneau de la construction basse consommation voire passive.
- L'entreprise anticipe systématiquement la survenance de nouvelles réglementations ou directives (ex : elle va au-delà des normes imposées pour l'aspiration des poussières) ;
- Elle privilégie des commandes groupées (papier PEFC, petites fournitures, quincaillerie. . . pour éviter les livraisons tous les jours) ;
- L'entreprise a investi dans une chaudière bois et presse à briqueter pour le chauffage des ateliers ;
- L'entreprise a aménagé une plateforme exclusivement dédiée aux lavages des véhicules et leur approvisionnement en carburant (avec déshuileur / débourbeur) ;
- L'entreprise souhaite étudier l'option Kwh équilibre avec EDF et/ou l'installation d'une éolienne ;
- La structure encourage le covoiturage pour ses collaborateurs et plus généralement la mobilité douce (abris vélos prévus sur le site) ;
- La SARL Patrice Anger s'investit dans la formation des jeunes. Elle est largement engagée dans une politique de promotion de l'apprentissage ;
- Elle met en place une politique sécurité par la formation des équipes (ex : CACES, incendie, pompiers, extincteur, formation routière, 100 minutes pour la vie. . .) ;
- L'entreprise organise régulièrement des visites de réalisations (sur sites) à destination du grand public comme aux professionnels et aux écoles ;
- La SARL Patrice Anger participe à la « Semaine du bois » (deux jours avec visites de l'entreprise), à la « Semaine de l'industrie » et accueille des établissements scolaires (ex : lycée du Bois, école d'architecture, CEREF) ;
- Elle visite certaines écoles afin de sensibiliser à ses métiers ;
- Elle participe régulièrement à des salons professionnels.

Catégorie Petites et Moyennes Entreprises

(de 10 à 250 salariés) :



Fiche signalétique :

- Gérant : M. Sébastien BERLINE
- Effectifs : 25
- Structure juridique : SARL
- Début d'activité : 26 juillet 2001
- Coordonnées : 5 parc des Hauts Champs – 76230 Isneauville

Bonne(s) pratique(s) / innovation(s) retenue(s) pour les Trophées du développement durable 2010 :

L'entreprise s'est construite autour d'une activité « traditionnelle » de plomberie chauffage et a évolué vers l'intégration de procédés qui réduisent progressivement les impacts écologiques et l'usage des ressources.

SNCD souhaite maximiser l'usage durable des ressources renouvelables.

L'entreprise est « en plein » dans un métier qui porte le développement durable comme opportunité de développement.

C'est ainsi pour ses dirigeants l'occasion de privilégier des installations plus efficaces (plus économes en ressources) avec une montée progressive en gamme, et de participer de façon plus générale à un nouveau projet de société (en ce qui concerne l'économie de ressources et le nouveau modèle d'habitat).

Ces marchés sont sources de développement pour les équipes (montées en compétence), pour l'entreprise (volume d'affaires) et pour l'emploi (embauche de nouveaux collaborateurs).

La stratégie d'entreprise est de confirmer ces méthodes qui sont autant de solutions globales pour répondre à la norme RT 2012.



Engagement(s) dans les 3 piliers du développement durable (sociétal, environnemental, économique) :

Aujourd'hui et demain. . .

- L'entreprise a étoffé son offre et créé un produit/service intégrant la prise en compte d'enjeux environnementaux ;
- L'entreprise SNCD a développé par elle-même un projet lié à la récupération des eaux de pluie :
 - SNCD a ainsi créé un récupérateur d'eau de pluie baptisé IMPLUVIUM, à basculement automatique eau de pluie/eau de ville en cas de manque d'eau dans la citerne extérieure et en conformité avec la norme EN 1717 (Norme de protection contre la pollution de l'eau dans les réseaux intérieurs et exigences générales des dispositifs de protection contre la pollution par retour) ;
 - L'IMPLUVIUM est équipé d'une réserve sous pression en aval de la pompe. Ce montage est destiné à éviter les départs trop fréquents du compresseur, ce qui a pour avantage de limiter la consommation électrique et d'assurer la longévité du matériel ;
 - L'IMPLUVIUM se distingue des appareils existants par un design atypique qui permet d'offrir une solution «tout en un» (d'un encombrement minimum, il est construit dans un bac d'adoucisseur) ; il est autoportant, équipé d'une réserve sous pression et d'un compteur au captage ;
- L'entreprise a pris en compte des critères sociaux et environnementaux pour la réalisation de son projet (fournisseurs locaux privilégiés ; l'appareil est en outre assemblé dans un atelier protégé) ;
- Réflexion globale sur la mobilité : les dirigeants ont lancé une étude sur les déplacements de leurs véhicules professionnels (un plan de déplacement a été engagé par exemple pour optimiser les transports de marchandises, cibler les déplacements les plus gourmands en carburant avec les véhicules les plus économes et les moins polluants).

Catégorie Petites et Moyennes Entreprises

(de 10 à 250 salariés) :

TTC SAS

Fiche signalétique :

- M. Jean-Claude BARRE (Président)
- M. Emile GARCIA (Directeur Général)
- Effectifs : 14
- Structure juridique : SAS
- Début d'activité : Octobre 1982
- Coordonnées : 54 rue du Tilloy – 60009 Beauvais Cedex

Bonne(s) pratique(s) / innovation(s) retenue(s) pour les Trophées du développement durable 2010 :

Créée à Beauvais en 1982, la société TCC SAS est un bureau d'études techniques spécialisé dans le domaine de l'Analyse Multi Spectrale (mesure des rayonnements dans l'ultraviolet, le visible et l'infrarouge). Elle a développé différentes applications techniques qu'elle met en œuvre à partir d'équipements spécifiques, embarqués sur des aéronefs (avion, hélicoptère, drone, ballon . . .) ou au sol.

Ces technologies sont destinées à traquer et à quantifier des flux de rayonnements naturellement émis par les objets dans l'atmosphère, dans une longueur d'onde précise.

TCC SAS est l'un des leaders européens de l'analyse multi spectrale avec, notamment, le CNES et Spot Images pour clients. L'entreprise propose des solutions d'audit et/ou d'inspection technique aux collectivités territoriales et locales, aux organismes institutionnels, aux plateformes industrielles ou commerciales et aux organismes de gestion (concessionnaires, régies . . .) dans le prolongement des directives européennes et de la loi portant engagement national pour l'environnement. Ces solutions permettent la sensibilisation des publics à la problématique énergétique, de réaliser, à court et moyen terme des économies d'énergie et de faire baisser la production de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

La société accompagne ses prescripteurs dans leur démarche vers les « green technologies », la préservation de l'environnement, la maîtrise des ressources en énergie, eau et biodiversité.



Engagement(s) dans les 3 piliers du développement durable (sociétal, environnemental, économique) :

Aujourd'hui et demain. . .

- Efficience de l'éclairage public des collectivités locales :
 - Dans le prolongement de son offre d'expertise aux collectivités, l'entreprise propose une nouvelle application innovante dans le domaine de l'éclairage public urbain. C'est en effet, pour les collectivités territoriales et locales un des postes les plus coûteux financièrement et énergivore. L'éclairage public a, par ailleurs, des effets directs ou induits sur la sécurité des biens et des personnes et sur la biodiversité (pollution lumineuse, destruction des insectes).
 - La société TCC en partenariat avec EDF Innovation et avec le soutien d'OSEO Picardie a donc finalisé une nouvelle application aérienne (qui peut être complétée au sol par des ingénieurs électriciens) permettant d'établir une cartographie précise afin de contribuer à une meilleure gestion qualitative et quantitative du réseau d'éclairage urbain.
 - A travers ce programme l'entreprise contribue à optimiser l'éclairage public urbain par la réalisation de singulières économies d'énergie, par la sécurisation des axes de circulation et des personnes (par correction de l'éclairage) et par la réduction de la pollution lumineuse (respect de la faune et de la flore : impact sur la biodiversité).
- Compensation carbone :
 - Pour compenser les émissions de carbone liées à ses activités, la société TCC SAS contribue à la mise en place de projets internationaux de réduction des rejets de CO₂ (Dioxyde de Carbone) en achetant des crédits carbone auprès de l'organisme indépendant CarbonNeutral® (TCC SAS a ainsi obtenu le Label Carbon Neutral®* par TCNC – affilié Climat Exchange®/ONU – système d'échanges de quotas d'émission de GES où l'on transige des crédits-carbone sur une base volontaire).
- Vie de l'entreprise :
 - Cette PME de taille modeste a mis en place une mutuelle et la prévoyance pour ses collaborateurs ;
 - Elle informe largement ses équipes de l'évolution de son activité et des résultats financiers ;
 - L'entreprise favorise la montée en compétence de ses collaborateurs par la mise en place de formations techniques, par la promotion et l'accompagnement à la VAE.

Catégorie Petites et Moyennes Entreprises

(de 10 à 250 salariés) :



Fiche signalétique :

- Présidente du Conseil d'Administration : M^{me} Marie-Paule MULLER
- Directeur Adjoint : M. Samuel Lebain
- Effectifs : 25
- Structure juridique : SA
- Début d'activité : 1955
- Coordonnées : 616, boulevard Jules Durand - 76600 LE HAVRE

Bonne(s) pratique(s) / innovation(s) retenue(s) pour les Trophées du développement durable 2010 :

UNIFER Environnement est une PME havraise spécialisée dans la collecte, le transport, le recyclage et la valorisation de tous types de déchets tels que les déchets non dangereux (papiers, cartons, archives, bois de palette, bois de démolition, plastiques, gravats, terres, boues, déchets verts, déchets en mélange, déchets alimentaire, pneus), les ferrailles et métaux (acier, vieille ferraille, fer à béton, tuyauterie, cuivre, aluminium, inox, zinc, plomb, laiton, câbles, moteurs) et les déchets dangereux (accumulateurs, piles, batteries, aérosols, néons, filtre à huile, emballages souillés, huile alimentaire, huile de vidange, liquide de refroidissement, solvants, hydrocarbures, révélateur, acides, bases, amiante, boues et terres polluées, DEEE - déchets d'équipements électriques et électroniques).

Une étape importante dans l'évolution de l'entreprise a été franchie avec le déménagement de celle-ci sur le boulevard Jules Durand (Le Havre).

Ayant décidé de déménager (décision en 2004 d'une nouvelle implantation), l'entreprise a fait le choix du réaménagement d'une friche industrielle laissée à l'abandon, plutôt que d'envisager la construction d'un site neuf.



Engagement(s) dans les 3 piliers du développement durable (sociétal, environnemental, économique) :

Aujourd'hui et demain. . .

Outre la réhabilitation complète d'une friche à l'abandon, ce déménagement aura permis à l'entreprise de décliner de nombreux thèmes :

- dépollution des cuves et recyclage des constructions (récupération béton, enrobé, gravats, rampes. . .) ;
- installation d'un récupérateur d'eau de pluie pour le lavage des véhicules (économie d'eau de 150 000 litres par an) ;
- installation d'un chauffe-eau solaire de 300 litres pour l'eau chaude sanitaire (douches pour les techniciens et chauffeurs) ;
- pose de blocs d'éclairage des couloirs et sanitaires reliés à un détecteur de présence / temporisation et blocs de secours à technologie LED ;
- tri sélectif des déchets au bureau (papier, carton, recyclage des cartouches d'encre, des piles, des néons et ampoules) ;
- économie de carburant (politique de maîtrise de carburant (utilisation de camions récents de norme Euro IV ou V, formation des chauffeurs à l'éco-conduite, utilisation de biocarburant, suivi informatique de la maintenance et des consommations des véhicules) ;
- des gestes simples (extinction des lumières des bureaux, utilisation uniquement de néons et d'ampoules basse consommation, sanitaires équipés de systèmes double chasse d'eau (pour 25 personnes économie d'environ 80 000 litres), économie de fournitures (utilisation de papier recyclé et d'une police d'encre écologique. . .).

L'entreprise a en outre réalisé les démarches suivantes :

1. Engagement dans l'utilisation du référentiel « développement durable » SD 21000 ;
2. Adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact) ;
3. Certification MASE ;
4. Constitution d'un « book » développement durable autour des bonnes pratiques en entreprise.

Catégorie Grandes Entreprises (plus de 250 salariés) :

CHEVRON ORONITE

Fiche signalétique :

- Président Directeur Général : Xavier Fournier
- Directeur industriel et logistique et Directeur de l'usine de Gonfreville l'Orcher : Jacques CAZIN
- Effectifs : 650
- Forme juridique : SA
- Coordonnées : du Pont VIII - Gonfreville l'Orcher – BP 7014 X – 76080 Le Havre cédex

Bonne(s) pratique(s) / innovation(s) retenue(s) pour les Trophées du développement durable 2010 :

Chevron Oronite conçoit des additifs qui améliorent les performances des carburants et lubrifiants, destinés à assurer le bon fonctionnement et la longévité des systèmes mécaniques.

Chevron opère dans toutes les régions du monde. La société exploite trois sites de production de taille mondiale situés aux Etats-Unis, en France et à Singapour, ainsi que des sites régionaux au Brésil, Mexique, Japon et en Inde.

En 1993, Chevron Oronite a engagé un programme de recherche visant à remplacer un catalyseur de réaction l'acide fluorhydrique (HF) - par une autre technologie, afin de réduire et si possible d'éliminer le risque pour le personnel et les populations avoisinantes ainsi que l'impact environnemental potentiel lié à l'utilisation de l'acide fluorhydrique.

Ce dernier est en effet un composé gazeux à température ambiante qui présente une nocivité importante en cas de perte de confinement (en cas de fuite). Ce catalyseur s'avère toutefois très difficile à remplacer, du fait de ses excellentes performances réactionnelles. Par ailleurs, Le produit fabriqué grâce à ce catalyseur est le maillon essentiel d'une chaîne de production exploitée dans toutes les usines du groupe.

Ce projet a été initié bien avant la catastrophe AZF à Toulouse (2001) et la promulgation de la Loi Bachelot (30 juillet 2003) sur les risques industriels (création des Plans de Prévention des Risques Technologiques - PPRT).

Dès 2004, les résultats prometteurs du programme de recherche permettent à Chevron Oronite de construire un pilote industriel sur le site de Gonfreville l'Orcher pour démontrer la viabilité économique et industrielle du nouveau procédé utilisant un nouveau catalyseur. Cinq années plus tard, l'unité de substitution est mise en route.



Le remplacement de cette technologie basée sur l'utilisation de l'acide fluorhydrique a en fait permis d'éliminer trois risques et impacts environnementaux potentiels :

- l'impact lié à un risque d'accident industriel entraînant une fuite importante d'acide fluorhydrique, avec ses conséquences pour les populations et l'environnement,
- un risque de feu et d'explosion lié à la présence d'un cylindre de propane (qui était utilisé comme fluide réfrigérant pour contrôler la température de réaction dans l'ancienne unité utilisant l'acide fluorhydrique comme catalyseur),
- substitution d'une matière première classée comme cancérigène par une autre matière première présentant des risques nettement moindres pour la santé.

Anticiper sur les réglementations et la législation est un des leviers de la stratégie de croissance de Chevron Oronite.

Engagement(s) dans les 3 piliers du développement durable (sociétal, environnemental, économique) :

Aujourd'hui et demain. . .

- Chevron Oronite, par l'élimination d'un catalyseur toxique, est acteur du développement durable ;
- En anticipant sur la « loi Bachelot » et la mise en place des PPRT, Chevron Oronite a permis d'éliminer l'impact de l'acide fluorhydrique sur les zones habitées avoisinantes ;
- La technologie de substitution mise en œuvre a permis de maintenir l'activité sur le site de Gonfreville l'Orcher à un coût acceptable ;
- l'entreprise a également substitué une matière première présentant un caractère cancérigène par une autre matière première beaucoup moins nocive ;
- Chevron Oronite à Gonfreville l'Orcher a engagé très tôt des investissements sur son site destinés à la réduction de ses impacts environnementaux :
 - construction dès 1984 de sa propre station de traitement et de dépollution des eaux,
 - démarrage en 1992 d'une installation de traitements de flux discontinus d'Hydrogène sulfuré (H₂S) (une première mondiale à cette époque) qui ont permis de réduire de plus de 95% ses émissions de SO₂ à l'atmosphère,
 - travail en continu depuis les années 90 sur la réduction d'émissions de nuisances olfactives (odeurs de mercaptans).
- Les valeurs sur lesquelles l'entreprise fonde son mode de fonctionnement et son système de management mettent très clairement l'accent et la priorité sur la sécurité et la sûreté des installations et des procédés, la protection des populations et de l'environnement, ainsi que sur le maintien et le développement du lien territorial ;
- Le site Chevron Oronite de Gonfreville l'Orcher est certifié ISO 9001, ISO 14001 (engagement volontaire) et MASE. Il est signataire de la charte « Responsible care » de l'UIC ;
- Au niveau social, un travail important de formation des personnels et d'amélioration continue des processus de travail est réalisé en partenariat avec les sous-traitants et fournisseurs en ce qui concerne la sécurité du site, des installations et des personnes ;
- L'entreprise privilégie les circuits courts en « sourçant » les opérations de maintenance et de construction majoritairement auprès d'opérateurs locaux ;
- Enfin, les impacts sociaux potentiels de la fermeture de l'ancienne unité l'acide fluorhydrique, remplacée par une nouvelle structure moins coûteuse en termes de moyens humains, ont été largement anticipés et contrôlés.

Catégorie Grandes Entreprises (plus de 250 salariés) :

KINNARPS

Fiche signalétique :

- Directeur Marketing : M. Jean-François BURES
- Effectifs : une centaine de collaborateurs en France
- Structure juridique : SA
- Coordonnées : 1712, route de Quarante Sous – 78630 Orgeval

Bonne(s) pratique(s) / innovation(s) retenue(s) pour les Trophées du développement durable 2010 :

Inventeur du concept du « *better at work* », la société Kinnarps est spécialisée dans la conception, la réalisation et la commercialisation de solutions d'aménagement pour bureaux et espaces publics (entreprise familiale fondée en 1942).

Malgré son fort développement à l'international, Kinnarps reste une entreprise familiale.

La filiale française de Kinnarps a souhaité valoriser la bonne pratique sociale suivante : Kinnarps France a construit et développé une architecture de formation générale autour d'un parcours individuel de formation. Matérialisé sous la forme d'un passeport, ce travail a demandé 18 mois d'ingénierie (par unité, par service, par collaborateur). Progressivement chaque collaborateur va atteindre des niveaux de performance différents et progresser tout au long de son parcours dans l'entreprise. Ces niveaux / ces étapes sont matérialisé(e)s dans le passeport formation.

Trois grandes phases sur une période de trois à cinq ans :

- un parcours d'intégration,
- un parcours de professionnalisation,
- un parcours de perfectionnement.

Il est notamment, question durant ce stage d'intégration, d'un volet sur la culture environnementale de l'entreprise.

Une demi-journée de formation traite en outre des enjeux du développement durable. Plusieurs « piqûres de rappel » sont effectuées durant le Parcours Individuel de Formation y compris durant les 5 premières années.



Engagement(s) dans les 3 piliers du développement durable (sociétal, environnemental, économique) :

Aujourd'hui et demain. . .

- La SA KINNARPS reste, malgré son développement international, une société familiale, soucieuse de garantir « ses valeurs sociétales et environnementales » ;
- L'entreprise est partenaire de France Nature Environnement ;
- La structure a adhéré au groupe de l'IUCN (International Union for Conservation of Nature) ;
- Tous les sites de production sont certifiés ISO 9001, 14001 & EMAS, ces deux dernières certifications depuis 1997 ;
- Certifications ISO 9001 & 14001 en France ;
- Aucun solvant n'est utilisé pour la production ;
- Tannage végétal ;
- Utilisation de bois PEFC ou FSC ;
- Favorisent le ferroutage ;
- Ont optimisé le remplissage des camions (à 95 %), un gros travail a été réalisé avec les responsables de quais sur le sujet ;
- Les camions après livraisons ne remontent jamais à vide ;
- Peu ou pas de stock en Suède (axent leur travail sur une meilleure réactivité) ;
- Les meubles ne transitent pas par les filiales ou antennes (sont livrés directement chez le client) ;
- Livraisons des meubles sous couvertures (réutilisables) plutôt que sous cartons et plastiques ;
- Toutes les chutes et copeaux de bois sont agglomérés puis utilisés (bio masse) dans l'usine historique du groupe (permet de chauffer l'usine et tout le village de Kinnarps) ;
- Réalisation en France d'une étude (questionnaire individuel et anonyme) auprès des collaborateurs sur le climat social en entreprise. Ce questionnaire sera renouvelé chaque année ;
- Rédaction et signature d'une charte du management Kinnarps par l'ensemble des responsables de service de l'entreprise ;
- Réalisation d'un audit de l'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) ;
- Plan emploi séniors relatif à l'emploi des salariés âgés visant le maintien de l'emploi des collaborateurs de plus de 55 ans ;
- Kinnarps France est signataire du Pacte Mondial et à ce titre vient de formaliser son premier COP (Communication On Progress).

Catégorie Grandes Entreprises (plus de 250 salariés) :

PALETTES GESTION SERVICES (PGS)

Fiche signalétique :

- Président : Jean-Louis LOUVEL
- Effectifs : 600
- Forme juridique : SAS au capital de 8 000 000 €
- Début d'activité : 1993
- Coordonnées : Centre Multimarchandises – BP 495 – 76807 Saint-Etienne-du-Rouvray

Bonne(s) pratique(s) / innovation(s) retenue(s) pour les Trophées du développement durable 2010 :

Créé en 1993, le Groupe Palettes Gestion Services (Groupe PGS) est leader en France pour :

- la fabrication de palettes neuves (7,7 millions d'unités, soit 6 millions de palettes neuves et 1,7 millions de palettes neuves « gamme intermédiaire » issues de la production des 5 ESAT partenaires du Groupe),
- le reconditionnement de palettes (soit 14 millions d'unités).

PGS occupe la deuxième place de la palette en Europe.

Palettes Gestion Services a plusieurs métiers :

- exploitation forestière,
- scierie,
- fabrication de palettes et de caisses-palettes bois,
- reconditionnement et recyclage de palettes bois,
- séchage artificiel et traitement NIMP 15 (norme phytosanitaire des emballages bois, destinés à l'exportation),
- fabrication de palettes et emballages métalliques,
- ventes de big-bags, cuves,
- gestion de parcs privés et relocalisation de palettes,
- gestionnaire de pools.

Avec une zone de chalandise essentiellement européenne (plus de 5500 clients), le groupe est implanté à travers des sites de reconditionnement (26 établissements en France, 1 en Belgique, 1 en Espagne), des sites de fabrication (6 établissements en France), des scieries (5 établissements en France) et collabore étroitement avec deux entreprises partenaires (dont une en Belgique).

PGS valorise les « 4 R » des palettes : celles-ci sont renouvelables, réutilisables, réparables et recyclables. Plus qu'un simple engagement à vertu écologique, le développement durable s'impose de plus en plus comme un nouveau business model au sein de l'entreprise.

Dans ce cadre, PGS a défini trois priorités stratégiques :

- maîtriser et réduire l'impact de ses activités sur l'environnement physique et humain,
- contribuer au développement économique et social de l'ensemble des parties prenantes,
- mieux anticiper les besoins de demain.



Engagement(s) dans les 3 piliers du développement durable (sociétal, environnemental, économique) :

Aujourd'hui et demain. . .

- PGS définit une véritable politique environnementale : assurer une gestion optimisée de ses déchets, maîtriser et réduire la pollution, prévenir les situations d'urgence, mettre en œuvre les dispositions nécessaires à la prévention de tout risque de pollution accidentelle, assurer la formation et la sensibilisation du personnel, etc. PGS a d'ailleurs rédigé un guide des bonnes pratiques et des actions responsables ;
- PGS s'est dotée d'une plateforme de stockage des bois de tempête (matière première durable, génératrice d'emplois et de savoir-faire) :
 - superficie : 32 hectares / volume de bois stocké : 600 000 tonnes,
 - durée de conservation : 10 ans, - moyen de conservation : sous arrosage,
 - essence : Pin maritime – Bois PEFC (Pan European Forest Certification / programme de certification forestière européen),
 - mode de fonctionnement écologique : conservation sous aspersion en circuit fermé, système de récupération de l'eau et recyclage – 240 canons d'arrosage.
- Le Groupe opte pour un choix volontaire et raisonné de son approvisionnement en bois certifié PEFC. Tous les sites de fabrication et toutes les scieries du Groupe sont certifiés PEFC ;
- PGS a mis en place un circuit de valorisation des palettes en fin de vie (réemploi d'éléments sains ; production de broyat de palettes, utilisé pour la fabrication de panneaux de particules ou en combustion dans les chaufferies industrielles ou collectives) ;
- PGS a rédigé sa propre charte d'achats éco-responsables dans laquelle il s'engage pour des achats humainement responsables, à prévenir les risques sanitaires, pour une bonne performance économique globale, à privilégier les produits neufs avec écolabels, à recycler selon la norme 14021 ;
- PGS St Etienne du Rouvray est classé site « éco-efficace », avec une certification l'ISO 14001 (démarche qui sera étendue à d'autres sites du groupe) ;
- PGS a réalisé son bilan carbone selon la méthode de l'ADEME ;
- Au niveau social et sociétal, l'entreprise a mené diverses actions :
 - PGS est partenaire de 5 ESAT (Etablissements au Services d'Aide par le Travail) qui travaillent pour l'entreprise en exclusivité. PGS aide les ESAT à investir ou investit directement, puis les approvisionne en bois (cela permet à l'entreprise d'élargir son offre en travaillant certains bois déclassés proposés sous forme de gamme intermédiaire),
 - la promotion de la diversité est un objectif primordial dans la stratégie ressources humaines de l'entreprise dont le slogan est le suivant : « notre différence, ne pas faire de différence »,
 - intégration et promotion sociale (investissement sur la formation professionnelle afin d'accroître l'expertise de ses collaborateurs),
 - hygiène/sécurité/environnement (réalisation de mesures de la qualité de l'air et du niveau sonore, mise à jour des différents documents uniques, rédaction et diffusion interne de procédures et instructions),
 - comité d'entreprise,
 - CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail),
 - politique de participation aux résultats.
- L'entreprise est signataire du Global Compact et s'engage ainsi sur les 10 points liés aux droits de l'homme et du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption ;
- En 2009, PGS a reçu le Prix de l'Entreprise Normande la plus citoyenne par la CRCI de Haute-Normandie, la CCI de Dieppe et le Journal Paris-Normandie ;
- En 2010, PGS s'est vu décerner le prix du Business Vert Région Nord - Ernst & Young.

Catégorie Grandes Entreprises (plus de 250 salariés) :

QUILLE (filiale du Groupe Bouygues Construction)

Fiche signalétique :

- Dirigeant : Jean-Michel MENDRET
- Effectifs : 1 650 (Normandie et Picardie)
- Forme juridique : SA
- Début d'activité : 1923
- Coordonnées siège : Le Marco Polo – 4, rue Saint Eloi – BP 1048 – 76172 Rouen Cedex 1

Bonne(s) pratique(s) / innovation(s) retenue(s) pour les Trophées du développement durable 2010 :

Créée en 1923, Quille est la première filiale régionale BTP de Bouygues Construction.

Elle couvre les régions Haute-Normandie, Basse-Normandie et Picardie.

L'activité de l'entreprise est répartie entre les métiers du Bâtiment (53 %) et du Génie civil (47 %).

Quille intervient dans toutes les phases d'un projet de construction : conception, réalisation, maintenance et exploitation. Enfin, l'entreprise travaille pour tous types de clients (privés et publics) sur des chantiers de 3 M€ à 300 M€.

Quille a officialisé la démarche « ACTITUDES » en 2007 qui est la démarche développement durable de Bouygues Construction : « à travers nos actes, changer d'attitude ».

Cette sensibilisation au développement durable concerne tous les niveaux de l'entreprise. Il s'agit d'une démarche stratégique de Bouygues Construction, et donc de l'ensemble de ses filiales, mesurable à travers des objectifs d'amélioration précis et continus.

L'entreprise était déjà entrée dans une dynamique de développement durable avant la crise. La responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) n'a été prise comme un moyen d'apaiser les interrogations par rapport à la crise mais au contraire, comme une démarche de progrès continu. En effet, Quille se définit volontiers comme une « entreprise citoyenne » au regard de ses actes et de ses engagements.

Une fois les axes stratégiques de sa démarche développement durable définis, le groupe Bouygues Construction et donc l'ensemble de ses filiales s'est mobilisé pour mettre en place des actions concrètes assorties de résultats.



La démarche « ACTITUDES », au cœur du développement durable, concerne tous les métiers du groupe et se décline dans tous ses métiers et services. Cette démarche stratégique s'articule autour de 7 axes :

- établir une relation de confiance avec ses clients, relation fondée sur l'écoute, la transparence et l'innovation,
- intégrer la prise en compte des risques dans la gestion quotidienne de l'entreprise,
- être leader dans ses métiers en matière de sécurité et de protection de la santé,
- développer les compétences de ses collaborateurs et favoriser l'égalité des chances,
- créer des relations équilibrées dans la durée avec ses partenaires, fournisseurs et sous-traitants,
- respecter l'environnement dans l'exercice de ses activités,
- participer à la vie économique et sociale des territoires où ils sont implantés.

Chacun de ces axes se décline en engagements qui se traduisent, à leur tour, par des actions concrètes.

42 actions constituent ainsi le socle commun de la démarche de développement durable de Bouygues Construction.

Ces actions représentent un référentiel de bonnes pratiques, avec auto-évaluation (en se notant sur une grille de 1 à 4).

Engagement(s) dans les 3 piliers du développement durable (sociétal, environnemental, économique) :

Aujourd'hui et demain. . .

1. La Construction durable, composante opérationnelle du développement durable

- Quille a conçu, via la Direction technique et construction durable, un béton autoplaçant à bas bilan carbone, le BAP B2C. Ce béton possède des caractéristiques permettant une mise en œuvre sans vibrations d'où, une meilleure ergonomie pour les collaborateurs, une diminution des nuisances sonores pour les riverains et pour les constructions en site occupé (hôpitaux, centres-villes). Le caractère innovant de ce béton nouvelle génération réside également dans la diminution du bilan carbone (baisse de 15 à 20% par rapport aux bétons autoplaçants habituels),
- Quille développe son offre de bâtiments basse consommation (BBC) et a remporté de nombreuses réalisations parmi lesquelles : l'éco village d'Alizay, logements sociaux de Saint-Quentin-Lunéville (02), 39 logements neufs et 7 en réhabilitation à Louviers (27), 77 logements à Caudebec-lès-Elbeuf (76), 40 logements neufs à Sotteville-lès-Rouen (76), résidence Sénior à Fleury-sur-Orne (14), 64 logements en réhabilitation à Elbeuf (76), etc.
- L'entreprise se positionne également sur la performance énergétique des bâtiments avec pour objectif de mieux maîtriser l'impact des constructions sur l'environnement. En matière de logement, elle compte des réalisations certifiées H&E (Habitat & Environnement) parmi lesquelles : la Résidence Gallieni à Caen, 39 logements neufs + 7 en réhabilitation à Louviers (27), 37 logements neufs quai de Somme à Amiens (80), 34 logements individuels, ZAC Paul Claudel à Amiens, 33 logements à Sotteville-lès-Rouen (76) et le futur Pôle Régional des Savoir de Rouen (76).
- Quille est aussi la première entreprise en France à avoir réalisé le 1^{er} bâtiment industriel certifié HQE, opération expérimentale Bâtiment Industriels en conception-construction : elle a créé son premier bâtiment industriel Très Haute Qualité Environnementale (THQE) Iropa ;

- Quille a également remporté un appel d'offre sur un éco-quartier à Val-de-Reuil. Opération exemplaire avec un quartier qui ne consomme pas d'énergie fossile pour ses besoins en chauffage et eau chaude sanitaire.

La dimension sociale est également très présente dans ce projet avec l'ouverture d'une crèche, une forte mixité sociale au niveau des logements, création d'une zone de culture maraîchère biologique, et une offre de locaux d'hébergements temporaires.

2. Sur les chantiers, déploiement du label « Chantier Bleu » et du label « Ecosite »

- Le label « Chantier Bleu » permet à Quille de promouvoir l'amélioration continue sur tous ses chantiers, d'impliquer tous ses collaborateurs et sous-traitants et de récompenser les équipes travaux et commerciales ayant obtenu un haut-niveau d'engagement sur la qualité du produit, la sécurité et le respect de l'environnement.

3. Au siège social de l'entreprise

- Quille a réalisé un bilan carbone de ses activités tertiaires (hors activités de chantiers, qui seront bientôt couvertes par CarbonEco. Lancée chez Bouygues Construction depuis mars 2009, CarbonEco est une application informatisée adaptée au BTP et à la diversité de ses ouvrages habitat tertiaire, industrie, ouvrages d'art et tunnels, à la rénovation et au neuf, à la gestion des projets et à la dévolution des marchés avec des modes simplifiés ou étendus pour la construction, l'exploitation et l'utilisation. CarbonEco® est pour les maîtres d'ouvrage une aide à quantifier ce critère essentiel représentatif de la lutte contre le réchauffement climatique à côté des critères de santé, d'économie d'énergie et des ressources, de biodiversité dans le respect de l'économie globale d'un projet.

Cela permet aussi à Quille de se préparer à la comptabilité carbone comme l'exige la loi pour les entreprises cotées en bourse et pour celles de plus de 500 salariés à partir de 2010.

Cette application sera lancée officiellement chez Bouygues Construction lors des rencontres de l'innovation du 13 mars 2009.

Dans le cadre de son Plan de Déplacement Entreprise, Quille a signé un accord avec l'Agglo de Rouen et le réseau de transport urbain rouennais (TCAR) visant à promouvoir une gestion durable des déplacements et notamment des trajets domicile-travail et autres trajets professionnels (avantages et remises sur les abonnements aux transports en commun pour les collaborateurs) ;

- Quille a signé un accord avec le Conseil Général 76 ayant pour objectif la promotion du covoiturage ;
- Quille met à disposition de ses collaborateurs des vélos électriques pour les déplacements professionnels et personnels urbains.

4. Sur les chantiers, une politique santé-sécurité active

- Quille est certifiée OHSAS 18001 (référentiel reconnu mondialement pour les systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail) ;
- Quille a mis en place un dispositif d'actions au service de la santé et de la sécurité de ses collaborateurs sur l'ensemble de ses chantiers : port obligatoire des EPI (Équipements Individuels de Protection), mise en place de 10 règles d'or de l'ergonomie pour prévenir les maladies professionnelles telles que les troubles musculo-squelettiques (séances d'échauffements matinales, etc.), journée européenne de sensibilisation à la Sécurité, communication active sur les bonnes pratiques sécurité, une politique anti-addictions, etc.



5. Une diversité des engagements en matière de RSE⁽¹⁾

Quille mène une politique sociale au service de la fidélisation de ses collaborateurs via :

- Une participation aux résultats, un intéressement, un PEE performant et d'autres outils d'épargne salariale,
- Une politique de formation au service des évolutions professionnelles telles que l'accord CLE (Compter, Lire, Ecrire) ; 5,38% de la masse salariale consacrée à la formation ; création de l'Université Quille et de Campus Travaux ; une politique d'apprentissage depuis plus de 20 ans (création du Cercle de l'Apprentissage),
- Une politique d'accompagnement professionnel et personnel à ses collaborateurs (aides à la mobilité géographique, Comité d'Entreprise, une mutuelle, une convention signée avec l'ANPAA (Association Nationale de Prévention contre l'Alcoolologie et l'Addictologie) ; le développement du télétravail, un accord avec une crèche (Liberty crèche), un Comité d'entraide pour les collaborateurs rencontrant des difficultés économiques ponctuelles.

6. Une RSE illustrée par des engagements et des résultats reconnus

- Obtention du Label Egalité Homme-Femme en 2008 décerné par l'AFAQ-AFNOR, (prix de la Fondation GDF-GDF SUEZ « Fape » pour l'insertion de femmes-grutières en partenariat avec le GEIQ BTP 76),
- Politique d'insertion innovante : bus de l'emploi, convention de partenariat avec la Mission Locale de l'Agglo Rouennaise pour l'insertion professionnelle et sociale de jeunes chômeurs longue durée, création du chantier-école de Condé-sur-Sarthe pour recruter, former et intégrer durablement des personnes en difficultés d'accès à l'emploi,
- Politique Handicap active : création du Handitour pour sensibiliser les collaborateurs au handicap (démarche de communication récompensée au festival Fimbacte 2010 en catégorie Relations Humaines/Prévention), Accord avec la DDTEFP, collaboration systématique avec des ESAT régionaux, effectif personnes handicapées ou en situation de handicap passé de 1,5 à 5,6 % en 2 ans,
- Politique Séniors : accord passé avec nos partenaires sociaux sur le recrutement et la gestion des carrières,
- Politique mécénat illustrée par un soutien et des engagements dans le domaine de :
 - la santé : partenariat avec l'association Charles Nicolle, l'association havraise Clown'Hôp, l'association Les Papillons Blancs,
 - l'insertion des publics et des personnes en difficulté : partenariat avec l'association « Les Restaurants du Cœur » de Normandie et de Picardie,
 - la culture et la préservation du patrimoine régional : partenariat avec le Festival Archéojazz (pour la restauration du château médiéval de Blainville-Crevon), partenaire de la Fondation de France – Picardie pour la restauration du Moulin Passe-Avant, partenaire de l'événement « Rouen Impressionnée » dans le cadre du festival « Normandie Impressionniste » 2010.

⁽¹⁾ RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises. Il s'agit de la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable.

Catégorie Institutions et Associations

CAPEB EURE (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de l'Eure)

Fiche signalétique :

- Président : M. Gabriel DESGROUAS
- Effectifs : 5
- Forme juridique : Syndicat patronal
- Début d'activité : 1957
- Coordonnées : 67, rue Pierre Tal-Coat - 27000 EVREUX

Bonne(s) pratique(s) / innovation(s) retenue(s) pour les Trophées du développement durable 2010 :

La CAPEB de l'Eure a été créée en 1957, suite à la volonté des artisans du bâtiment de se fédérer au sein d'une organisation professionnelle assurant la défense, la représentation et la promotion de leurs métiers. Clairement identifiée comme étant le représentant privilégié des Entreprises Artisanales du secteur du bâtiment, la CAPEB Eure réunit à elle seule 940 Chefs d'entreprises (adhérents volontaires). Elle est membre de l'Union Professionnelle Artisanale (UPA).

La CAPEB de l'Eure et l'Hôpital de la Musse à Saint-Sébastien-de-Morsent (dépt. 27), en collaboration avec des partenaires institutionnels et privés, ont ainsi créé l'appartement « RENAISSANCE ». Celui-ci permet de mettre en situation de vie les patients confrontés à un accident de la vie. Il consiste en l'aménagement et la mise à disposition d'un appartement pédagogique et thérapeutique (dépt. 27) pour former les artisans à la problématique du maintien à domicile de personnes accidentées ou à mobilité réduite et de leur permettre une meilleure appréhension des solutions techniques et opérationnelles.

Une association (nommée « RENAISSANCE » également) a depuis été fondée pour suivre l'évolution de cet outil grâce notamment à un comité technique de pilotage (composé entre autres d'ergothérapeutes, de représentants d'usagers, d'entreprises référentes, etc.). L'entreprise Legrand (partenaire de l'opération) réalise également un travail de veille et remplace toute la domotique en fonction des nouveautés. Cet outil a convaincu d'autres CAPEB en France, mais également le plus grand centre de rééducation dans le Morbihan (Centre de rééducation fonctionnelle) de travailler à la mise en place de projets identiques.

En matière de développement durable, « HANDIBAT » (marque déposée à l'Institut National de la Propriété Industrielle - INPI) est l'un des projets phares de la CAPEB de l'Eure.

La démarche HANDIBAT est née dans le département de l'Eure du constat fait par les acteurs de la réalisation du projet RENAISSANCE (conception et réalisation d'un appartement thérapeutique et pédagogique au sein de l'Hôpital de la Musse grâce à la collaboration entre les équipes médicales, les associations d'usagers et plus particulièrement de personnes handicapées et les professionnels du bâtiment) de la nécessité :

- de construire et développer les relations entre tous les secteurs professionnels intervenant dans le champ de l'accessibilité, les valoriser et les pérenniser,
- donner un contenu formalisé et une visibilité à ce type de démarche partenariale grâce à une marque,
- mettre à la disposition de tous, professionnels et clients, un signe de reconnaissance d'une démarche qualité qui systématiquement prend en compte l'ensemble de la chaîne de continuité de déplacement.



Il s'agit également d'une stratégie économique, pour développer les marchés des entreprises sur le segment des travaux d'accessibilité/adaptabilité du bâti en leur permettant de proposer à leurs clients une offre technique adaptée accompagnée de services fiables pour les maîtres d'ouvrage, notamment ceux les plus fragiles en situation de Handicap.

Il s'agit enfin d'être en capacité de répondre de manière pérenne et homogène sur tout le territoire aux objectifs de la loi du 11 février 2005.

Actuellement, 80 % des personnes de plus de 80 ans vivent encore chez elles. Parmi celles-ci plus de 60 % ne peuvent accéder à toutes les pièces de leur maison : l'enjeu de cet appartement est donc de taille !

L'intérêt social est d'éviter les situations à risques pour ces particuliers.

Au niveau financier, il est moins onéreux de monter ce type d'opérations et de soutenir les professionnels de santé et du bâtiment que de prendre en charge des séjours à l'hôpital suite à un accident. Le bénéfice est donc double.

Engagement(s) dans les 3 piliers du développement durable (sociétal, environnemental, économique) :

Aujourd'hui et demain. . .

- « HANDIBAT » :
 - vient en réponse aux problématiques de vieillissement de la population,
 - permet un maintien à domicile des personnes dans de bonnes conditions de préservation de la santé (ex : les personnes handicapées souffrent, par exemple, de problème de thermorégulation, d'où l'installation d'un système d'isolation et de ventilation adapté. . .),
 - anticipe les risques futurs (par un équipement conforme et adapté au résident).

La marque « HANDIBAT » doit permettre aux professionnels du bâtiment d'intégrer la dimension accessibilité/adaptabilité/durabilité à l'occasion de tous types de travaux, et tout particulièrement ceux d'amélioration de la performance énergétique. Ces travaux d'ampleur peuvent ainsi être l'occasion de combiner confort thermique (hiver et été), accessibilité et sécurité afin d'atteindre un résultat « durable ».

Ces actions dans le logement doivent aussi apporter une réponse à la demande des personnes âgées de continuer à vivre dans leur logement et rester en contact avec leur entourage (familial, économique, associatif. . .). Cela permet ainsi de maintenir, sur le territoire, du lien social et répond, en ce sens, au pilier social du développement durable.



- Au regard de ce dispositif, la CAPEB de Eure a impulsé une action collective de sensibilisation, de formation et de suivi des professionnels grâce à l'accompagnement de la CRAM, de la DRASS et du Conseil général de l'Eure. Chaque artisan, par exemple, est mis en situation de handicap, en appartement et à l'extérieur. Le professionnel, à l'issue de cette formation, validera ses compétences au travers d'un QCM. Il y a actuellement 29 entreprises labellisées « HANDIBAT » dans l'Eure et 20 en Seine-Maritime. Ces entrepreneurs sont friands de la montée en compétences techniques certes, mais également en savoir être et en savoir-faire ;
- Chaque artisan agréé a en outre un rôle de conseil en matière de prévention des risques (ex : préconisation de solutions adaptées lors de situations particulières. . .) ;
- Pour les artisans labellisés « HANDIBAT », c'est avant tout une question de valeurs (positionnement en qualité d'entreprise citoyenne) ;
- Le développement du label « HANDIBAT » de la CAPEB de l'Eure est reconnu par l'Etat et soutenu par le Conseil général de l'Eure.
Le label est attribué sur avis d'une commission départementale indépendante (non réservé aux seuls adhérents CAPEB) ;
- Aujourd'hui, le projet « HANDIBAT », porté localement, a été validé par la CAPEB nationale, avec la volonté de développer ce service sur tout le territoire ;
- Consécutivement à la mise en place du label « HANDIBAT », la CAPEB Eure mène des recherches sur les solutions techniques, des savoirs-être et de savoir-faire. . . ;
- Au-delà d'« HANDIBAT », la CAPEB de l'Eure mène depuis 1996 des actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement visant à amener les professionnels du bâtiment à mieux prendre en considération les dimensions environnementales de leurs prestations, notamment en matière de bonne gestion des déchets et de la ressource en eau.



- En Haute-Normandie la CAPEB a développé des actions concernant la promotion des techniques **traditionnelles** (ex : ossature bois, chaume, torchis, bauge. . .), la qualité sanitaire des réseaux intérieurs d'eau potable (formation QUALIEAU) et la mise en œuvre d'installations solaires thermiques (formation QUALISOL). Des actions analogues sont menées concernant le solaire photovoltaïque (QUALIPV) et le chauffage au bois (QUALIBOIS) ;
- Ce groupement a initié en 2005 un dispositif permettant la conduite accompagnée en entreprise pour les apprentis du bâtiment : opération reprise nationalement et soutenu par différents Ministères (Premier Ministre, Transports, MEEDAD, Sécurité Routière, Formation). Cette action a des effets sur la prévention des accidents, l'employabilité des jeunes. . . ;
- La CAPEB Eure promeut les services à la personne via sa coopérative artisanale ARTICOOP SERVICES (solution recommandée par le Ministère du logement pour favoriser la maintien à domicile et prévenir les risques) ;
- Ce syndicat patronal mène par ailleurs une action « emplois et compétences » afin d'accompagner les chefs d'entreprises grâce à un programme de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) spécifique et adapté aux particularités des métiers de l'artisanat du BTP ;
- Grâce à ces différentes actions menées au plus près du terrain, la CAPEB est aujourd'hui reconnue en Haute-Normandie comme un acteur du développement durable ;
- La CAPEB Eure est invitée à participer à de nombreuses manifestations sur la thématique du développement durable : conférences, Semaine du développement durable, foires, manifestations en lycée professionnel. . . ;
- Plus globalement, elle est soucieuse de développer des innovations sociétales locales au profit de tout le territoire national.

Catégorie Institutions et Associations

ENVIE BOUCLES DE SEINE

Fiche signalétique :

- Président : M. Daniel BANSARD
- Directeur : M. Hugues COLLE
- Effectifs : 35
- Structure juridique : Association loi 1901
- Début d'activité : 1992
- Coordonnées : 12 rue de la Marne – 76410 Saint-Aubin-lès-Elbeuf

Bonne(s) pratique(s) / innovation(s) retenue(s) pour les Trophées du développement durable 2010 :

L'association « Envie Boucles de Seines » est liée à la fédération ENVIE.

Cette dernière est spécialisée dans la vente d'électroménager rénové et garanti :

le « réemploi » de gros électroménager (lavage, froid, cuisson) comprenant la récupération, la revalorisation, la réparation, la remise à neuf, la commercialisation de produits et le service après vente (SAV).

L'association possède plusieurs établissements implantés à Saint-Aubin-lès-Elbeuf (atelier et magasin), Rouen, Evreux et Vernon (magasins uniquement).

Les appareils vendus bénéficient des garanties suivantes :

- garantie MO (1 an) - possibilité d'extension de garantie pour la deuxième année (au coût de 15 €),
- garantie pièces (2 ans).



L'association n'intervient pas sur le créneau du petit électroménager (le prix du neuf est bien trop faible pour « laisser de la place » à un marché de l'occasion garanti).

Elle ne revalorise en effet que le gros électroménager en ciblant une gamme de produits de marque (valeur à neuf moyenne de l'ordre de 300€). En évitant de s'intéresser aux produits de sous-marques ou à des produits « éphémères », l'association peut suivre les modèles et obtenir les pièces utiles à la réparation (ce qui s'avère impossible sur des « sous-marques » ou produits à bas coûts. . .).

L'association se distingue en outre des filières « classiques » de distribution, soucieuses de vendre de la technologie (avec de nouvelles fonctions « innovantes » mais qui en définitif, restent généralement peu ou pas utilisées) en proposant des appareils dont la fonction de base finalement évolue peu (pérennité).

N.B. : il n'y a pas d'activité de réparation « seule ». Pour des questions liées à la TVA (et pour éviter toute concurrence déloyale face aux réparateurs), la prestation de services est automatiquement associée à la vente de produits dans le cadre du SAV.

Le prix de vente moyen d'un appareil chez Envie Boucles de Seine est de 200€ ; Sa clientèle est constituée principalement de particuliers.

Typologie de la clientèle Envie Boucles de Seine :

- 1/3 de familles en difficulté (qui cherchent le produit « le moins cher »),
- 1/3 de clients sans problématique financière particulière mais qui recherchent « la bonne affaire » (ex : pour meubler un logement étudiant, une résidence secondaire, etc.),
- 1/3 de clients dits « militants » désireux de mettre en pratique leurs convictions en matière sociale et de développement durable.

ENVIE s'organise pour disposer d'appareils à même de satisfaire ces trois catégories de clients. Des appareils de marque accessibles (nécessaire pour la garantie et le suivi des pièces), avec une montée en gamme progressive.

Il y a actuellement une trentaine d'unités ENVIE en France (toujours sous statut associatif) reliées à une fédération nationale.

Engagement(s) dans les 3 piliers du développement durable (sociétal, environnemental, économique) :

Aujourd'hui et demain. . .

- La directive sur les D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques) précise que le « réemploi » est une source de valorisation (obligation réglementaire au « cœur du sujet » de l'association ENVIE) ;
- La notion de développement durable est intrinsèque au concept ENVIE. Elle est fondée, entre autres, sur la réinsertion par le travail (ex : embauche de bénéficiaires de minima sociaux, chômeurs de longue durée, travailleurs handicapés. . .) et le réemploi (récupération, rénovation de matériel d'occasion) ;
- L'activité économique ici n'est pas une fin en soi, elle constitue un support d'insertion qui permet d'offrir une requalification à des personnes ;
- L'entreprise est par définition un acteur important de la filière « revalorisation ». Elle conduit ainsi directement à redéfinir l'analyse du cycle de vie de ces matériels ;
- Elle contribue à une meilleure démarche environnementale par la conduite de diverses actions : partenariat avec EDF sur les consommations d'énergie (boîtiers « cost control »), travail des équipes sur la sensibilisation aux éco-gestes, incitation et sensibilisation au tri, etc ;
- L'association assure une forme de « relocalisation de l'emploi » (ex : offrir une deuxième vie en France à un produit fabriqué en Asie par exemple) ;
- Elle permet de créer des postes intéressants pour qualifier les salariés (« fierté » des équipes à réparer ou recréer un appareil). Le principe même de l'insertion par le travail transparait nettement dans la politique sociale de l'association ;
- D'autre part, Envie réalise de lourds investissements en matière de formation (partenariat avec l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) pour la validation des acquis de l'expérience – VAE – par exemple) ;
- Une formation à « l'éco-conduite » pour les chauffeurs va être également programmée. . .



- ENVIE travaille sur la pérennisation de ses activités et sur les approvisionnements. De nombreux partenariats sont menés avec les fabricants et distributeurs d'électroménager (même si désormais les distributeurs ne sont plus propriétaires des appareils qu'Envie collecte). Par exemple, l'enseigne Darty est un partenaire historique du Réseau Envie. Aujourd'hui un produit est tracé (c'est — compte tenu de l'éco-taxe — l'éco organisme qui est propriétaire de l'appareil jusqu'à sa fin de vie). Si ENVIE n'avait pas démarré avant 2006, ce serait désormais impossible. . . ;
- L'association s'est focalisée sur deux niveaux d'actions avec les éco-organismes :
 - préserver une ressource avec écosystèmes (accord Envie / Emmaüs),
 - positionnement sur des appels d'offres (quelques unités Envie ont eu des succès variables seules ou avec des partenariats – ici avec Véolia) ;
- Les ateliers de remise en état/réparation sont désormais équipés de boîtiers « cost controls » mesurant la consommation énergétique des appareils. L'idée étant de définir un schéma d'utilisation (essai test normé à leur niveau) et, avec un même programme, un niveau de consommation. L'enjeu est important et double :
 - dans un premier temps : communiquer dans les magasins et pouvoir écarter les appareils les plus énergivores,
 - dans un second temps (en collaboration avec EDF) : avoir une pédagogie particulière avec le client (conseils quant à l'utilisation de l'appareil tout en modérant sa consommation) ;
- La structure associative a réalisé un gros investissement en aménageant des locaux à Saint-Aubin-lès-Elbeuf en 2006 (achat de 4500 m² fin 2004 pour 1 M€). Il s'agissait pour l'association, alors à la recherche de locaux à louer, d'une réelle opportunité de racheter à prix relativement bas une ancienne usine textile et de réaliser progressivement les travaux de rénovation sur plusieurs années ;
- ENVIE participe à la « Semaine du développement durable » et à celle consacrée à la réduction des déchets ;
- Enfin, l'association est inscrite dans le réseau de l'économie sociale et solidaire et fait partie de l'union régionale des entreprises d'insertion.

Catégorie Institutions et Associations

FiMaLin

Fiche signalétique :

- Président : Guy Dehondt
- Forme juridique : association loi 1901
- Début d'activité : février 2009
- Coordonnées : FiMaLin - BP 10 - 14130 Pont l'Evêque
Siège social : FiMaLin c/o Institut technique du lin - 27170 Ecardenville-la-Campagne

Bonne(s) pratique(s) / innovation(s) retenue(s) pour les Trophées du développement durable 2010 :

Fondée à l'initiative du Groupe DEHONDT® l'association FiMaLin a pour vocation de créer, structurer et promouvoir une filière « lin technique » intégrant des acteurs de l'amont jusqu'à l'aval, dédiée au développement de produits éco-conçus utilisant des fibres de lin de haute-performance.

Penser « éco-conception », « 100% biosourcé » : telle est la philosophie de cette association.

6 adhérents membres fondateurs composent le groupement (en majorité normands) :

- Groupe DEHONDT® (dépt 76) – initiateur du projet,
- ARKEMA (dépt. 27),
- DEDIENNE MULTIPLASTURGY® Group (dépt. 27),
- TERRE DE LIN (dépt. -27-76) : coopérative regroupant plus de 650 agriculteurs,
- INSTITUT TECHNIQUE DU LIN (dépt 27),
- CLEXTRAL (dépt. 42).

FiMaLin a pour objectif de positionner le lin technique en 3^e fibre de renfort des composites et en 1^{ère} fibre végétale - au côté du verre et du carbone - ouvrant la voie aux éco-polymères, aux éco-composites et à la création d'une nouvelle filière agro-industrielle.

Il s'agit également de pérenniser et valoriser le savoir-faire français dans la culture du lin (dont le leadership est encore très centré sur le textile), dans des activités techniques de haute valeur ajoutée et génératrices d'emploi.

Un projet d'intégration de nouveaux adhérents est en cours d'élaboration.

QUELQUES CHIFFRES :

La filière française du lin représente actuellement environ :

| | |
|--|----------------------------|
| 6000 liniculteurs | 80 % du lin ouest européen |
| 70 % du lin mondial | 1500 emplois directs |
| 200 millions d'euros de chiffre d'affaires | |

La Normandie est en outre la première région européenne et mondiale de production de lin fibre longue.



L'objectif est d'associer au « lin technique » un cahier des charges et une Charte permettant aux acteurs industriels en aval d'intégrer dans leurs développements de solutions éco-conçues la notion de maîtrise de la qualité et de l'approvisionnement des fibres de lin technique. Les liniculteurs engagés dans la filière et respectueux de la Charte « lin technique » pourront ainsi obtenir un label qui assurera aux industriels la maîtrise d'un approvisionnement de qualité constante.

Engagement(s) dans les 3 piliers du développement durable (sociétal, environnemental, économique) :

Aujourd'hui et demain. . .

- Sur le plan environnemental, en créant une filière « lin technique », par une forte collaboration inter-entreprises, FiMaLin favorise l'émergence de solutions techniques performantes avec des matériaux 100% issus du végétal. Ces développements intègrent les grands enjeux environnementaux (réduction des émissions de CO2, fin progressive des ressources pétrolières, aptitude au recyclage des matériaux. . .) en valorisant une ressource végétale, le lin, pour le renfort des matériaux, associée à des résines haute performance également issues du végétal et qui ne sont pas en compétition avec les ressources à usage alimentaire ;
- Sur le plan économique, FiMaLin ouvre la voie à de nouveaux débouchés :
 - la création de valeurs ajoutées supplémentaires pour l'agriculture et pour l'industrie (ex : par une transformation dédiée de la fibre et de nouvelles productions en France),
 - la réduction de la dépendance commerciale à « un seul marché/client » (la Chine).
- Sur le plan sociétal, en capitalisant sur l'expertise du lin en Normandie en particulier, et en tirant parti d'un tissu industriel local pertinent, FiMaLin, s'engage également dans une démarche de développement durable pour la sauvegarde de l'emploi. En effet, la création de débouchés nouveaux à plus haute valeur ajoutée, comparée à celle du lin textile, doit conduire à :
 - la pérennisation des emplois de la filière lin et le développement de l'emploi industriel (l'élaboration de nouveaux composites permettra, par exemple, l'ouverture de nouveaux sites de production...),
 - l'amélioration de la productivité de la culture et une augmentation des surfaces afin de prendre une part de marché lisible et significative dans l'approvisionnement de la filière des composites biosourcés,
 - le développement potentiel d'une nouvelle filière d'excellence régionale et nationale,
 - des travaux de Recherche & Développement (déjà bien lancés et qui reste l'occasion de s'orienter vers un nouveau mode d'organisation « filière »),
 - la création de plateformes technologiques adossées à des sites industriels existants.
- Participations de FiMaLin à des événements en 2009-2010 :
 - Salon International JEC Composites – Paris, 24-26 mars 2009,
 - Journées Techniques SAMPE : Le Havre, 19-20 nov. 2009 / Nantes, 18-19 nov. 2010,
 - Journée Technique Technocampus EMC2, Nantes, 24 mars 2010 / Organisée par FiMaLin,
 - Petit déjeuner GRANddE – Eco-Filières territorialisées – Ecardenville , 25 mars 2010,
 - Salon International JEC Composites – Paris, 13-15 avril 2010,
 - Rencontres Régionales de l'Innovation : Evreux, 22 sep. 2009 / Dieppe 23 sep. 2010,
 - JEC - Matériaux composites et pôles de compétitivité - Paris, 28 sep. 2010,
 - B I G Talents – Rouen, 17-18 nov. 2010,
 - Pôle Européen Plasturgie - Journée Technique Bio-plastiques – Oyonnax, 25 nov. 2010.
- Financeurs : FiMaLin est accompagné en région Haute Normandie par DIRECCTE, FNADT et FEDER.

Catégorie Institutions et Associations

INSTITUT de COORDINATION et D'INTERVENTION des AIDES à DOMICILE (ICIAD)

Fiche signalétique :

- Directrice : M^{me} Claudie VAN MUYLDER
- Effectif : 280
- Structure juridique : Association loi 1901
- Début d'activité : 1996
- Coordonnées : Immeuble Futura - 3 rue Auguste Desgenétais - 76170 Lillebonne

Bonne(s) pratique(s) / innovation(s) retenue(s) pour les Trophées du développement durable 2010 :

L'ICIAD est une association (un intermédiaire ici) mettant à disposition du personnel demandeur d'emploi intervenant au domicile des particuliers pour diverses prestations : garde d'enfants, aide aux personnes âgées et/ou handicapées, portage de repas, entretien des espaces verts, formation et assistance à l'utilisation de l'outil informatique.

Son périmètre d'intervention concerne les cantons de Bolbec, Lillebonne, Fauville-en-Caux, et Ourville-en-Caux.

L'ICIAD emploie 10 permanents et gère plusieurs sites, autour de quelques activités complémentaires développées depuis 2005 :

- deux « chantiers » (Bolbec et Gravenchon),
- un atelier (Lillebonne),
- deux boutiques (Bolbec et Lillebonne),
- un « pas de porte » restauration.

L'ICIAD a mis en place une activité qui consiste à récupérer les matières textiles par la collecte de dons des particuliers, des associations et collectivités.

Pour cela, elle s'appuie sur un atelier de récupération et de recyclage du textile, qui fonctionne comme une habitude « anti-gaspillage » et entre dans une démarche d'apprentissage de la rudologie :

- 1^{er} tri : il consiste à repérer les vêtements et tissus, dans un état irréprochable en vue de les destiner à la vente dans les boutiques sociales (« la boutique du Pays » - Bolbec et Lillebonne),
- 2^e tri : il consiste à optimiser les 80 % restants dans une démarche de revalorisation et de recyclage du textile (à Gravenchon est opéré un tri plus fin et le déferrage des vêtements, c'est-à-dire la transformation du vêtement en tissu).

L'idée générale autour de ce 2^e tri est de trouver de nouveaux « gisements » ou débouchés, parmi lesquels : vente à des grossistes du recyclage, effilochage et vente en chiffons.

Enfin, une petite partie des tissus récupérés est également envoyée en Afrique.



Engagement(s) dans les 3 piliers du développement durable (sociétal, environnemental, économique) :

Aujourd'hui et demain. . .

- L'association contribue pleinement à une bonne démarche environnementale autour de la filière recyclage textiles ;
- L'ICIAD a souhaité s'associer avec l'Institut Français du pétrole pour le recyclage des textiles pour mener une réflexion sur de nouveaux débouchés.
L'idée générale est au final de promouvoir le recyclage des matières synthétiques d'origine pétrolières pures ou mélangées ; d'arriver à rendre en valeur positive les matières plastiques tirées de leurs textiles et actuellement non utilisées au travers de nouveaux marchés.
« Faire coter le textile actuellement non coté ».
De cette réflexion est née l'idée d'investir dans un spectromètre capable de réaliser un tri par matières, et non plus simplement par type de vêtement.
En triant par matière, l'ICIAD réalise des lots (cotons, polyester) autour de trois grandes catégories :
 - le vêtement d'origine végétal (coton, lin. . .),
 - le vêtement d'origine synthétique (polyester),
 - le vêtement « mélangé ».

L'association a de ce fait mené des études autour de chaque type de lot afin de trouver une destination, un débouché « marché » : création de granulats plastiques pour les vêtements synthétiques, création de plaques rigides à thermo-formater à partir du « mix », etc.

- Sur le plan sociétal, l'association a entrepris plusieurs chantiers d'insertion (l'objectif étant d'apporter un outil pédagogique visant à une réappropriation des conditions d'emploi – horaire, rythme de travail, travail de qualité – par une remise en situation d'emploi dans le cadre dudit chantier) et porte différents projets complémentaires autour de quelques pôles :
 - restauration : mise à disposition de personnel (particuliers, extras. . .),
 - tableaux électriques (site de Gravenchon).
- Le choix du matériel utilisé est scrupuleusement étudié (notamment pour travail industriel féminin) afin de prévenir l'apparition des troubles musculo-squelettiques ;
- D'une façon générale, l'ICIAD conseille vivement le co-voiturage à ses collaborateurs ;
- Les personnes travaillant à domicile sont formées et informent ainsi les particuliers sur quelques bonnes pratiques environnementales (rôle de prescripteur) ;
- L'association est adhérente au Réseau COTEXI 276 (Collectif textile d'insertion de Haute-Normandie) qui fédère 12 associations sur la région ;
- L'ICIAD est collecteur de l'Ecotaxe textile (disposition dite « contribution environnementale textile ») ;
- Enfin, l'ICIAD souhaite se porter candidate au concours du Crédit Coopératif (« Prix et Trophée de l'initiative en économie sociale »).

TROPHÉES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

UN ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR



CONTACT PRESSE :
Sonia Boussad
Communauté de communes
Caux vallée de Seine / Parc EANA
Tél. : 02 32 84 41 56 (LD)
Fax : 02 32 84 40 41
s.boussad@cauxseine.fr

Avec le soutien de :



En partenariat avec :

Partenaire média :



Avec le concours de :

